

**Le CCCA-BTP lance l'appel à projets « Investissements innovants »
doté d'un budget conséquent de 75 M€ sur trois ans**

**pour accompagner les projets immobiliers,
pédagogiques ou éducatifs innovants
des organismes de formation aux métiers du BTP**



www.appels-a-projets-cccabtp.fr

Depuis 2020, le CCCA-BTP déploie un ambitieux programme d'appels à projets, pour financer des expérimentations et innovations portées par les organismes de formation aux métiers du bâtiment et des travaux publics et en assurer le déploiement. Dans ce cadre, le CCCA-BTP lance l'appel à projets « Investissements innovants », doté d'un budget de 75 millions d'euros sur trois ans, pour accompagner le financement de deux types de projets d'investissements innovants :

- ▶ Les projets immobiliers directement liés à un projet pédagogique ou éducatif innovant ;
- ▶ Les projets pédagogiques d'achats et de mise en œuvre de matériel pédagogique ou éducatif innovant.

Accompagner les innovations

La loi pour *la liberté de choisir son avenir professionnel* de septembre 2018 a notamment défini un périmètre de financement de la formation par la voie de l'apprentissage, distinguant les charges de fonctionnement des charges d'équipements pédagogiques.

Dans le même temps, avec le foisonnement des évolutions techniques et technologiques dans le secteur du BTP, les organismes de formation et centres de formation doivent expérimenter de nouvelles pratiques et modalités de formation.

L'innovation est à ce titre un levier d'action stratégique indispensable, pour adapter la formation aux métiers du BTP, anticiper et ainsi répondre aux besoins en compétences des entreprises du secteur, qui doivent en permanence intégrer de nouveaux outils, méthodes de travail et usages professionnels, mais aussi se conformer aux évolutions des matières d'œuvre et des contraintes réglementaires.

Dans ce contexte de mutation permanente, les organismes de formation aux métiers du BTP doivent être en mesure d'accélérer le développement de pratiques pédagogiques et de modalités innovantes de formation, qu'il s'agisse de partage d'espaces pédagogiques, de formation immersive ou à distance, de création de fablabs et démonstrateurs, de modularisation des formations, d'expérimentations ou encore d'évolutions liées à l'individualisation des parcours de formation.

Néanmoins, les enveloppes budgétaires des opérateurs de compétences bénéficiant de la péréquation peuvent se révéler insuffisantes pour assurer le financement des innovations et expérimentations. Parallèlement, les impératifs d'évolution du bâti nécessitant la mise en place de projets pédagogiques disruptifs sont difficilement finançables au titre des équipements standard et demeurent encore aujourd'hui limités dans les champs de l'innovation et de la recherche de la qualité.

C'est pourquoi le CCCA-BTP, dont l'innovation est un marqueur fort de son action, soutient les expérimentations, afin de développer et d'assurer une haute qualité pédagogique dans la formation professionnelle aux métiers du BTP, en particulier l'apprentissage, organise l'appel à projets « Investissements innovants », doté d'un budget de 75 millions d'euros sur trois ans, soit 25 millions d'euros par an.

L'organisation de cet appel à appels répond également à l'évolution des dispositifs et des modalités de financement du CCCA-BTP, au regard des missions qui lui sont confiées par la loi et pour mettre en œuvre la politique de formation professionnelle initiale, en particulier l'apprentissage, définie par les partenaires sociaux des secteurs du bâtiment et des travaux publics dans leurs accords de branche.

Tout organisme de formation en apprentissage aux métiers du BTP est éligible au dépôt d'un ou plusieurs projets. Le porteur de projet peut présenter un projet seul, ou avec des partenaires en consortium. Le CCCA-BTP encourage les candidatures groupées, notamment avec des partenaires et des entreprises du secteur du BTP, afin de renforcer et promouvoir des coopérations existantes et la création de coopérations innovantes et originales entre acteurs publics et privés d'un territoire, acteurs historiques et émergents.

Les projets éligibles pourront bénéficier d'un financement du CCCA-BTP de 50 % (taux maximal), pour leur conception et leur mise en œuvre.

Dépôt des projets

L'appel à projets est publié sur la plateforme dédiée du CCCA-BTP : appels-a-projets-cccabtp.fr.

Chaque porteur de projet devra créer son espace candidat, afin de pouvoir déposer son dossier.

Les dossiers peuvent être déposés à tout moment sur le site, jusqu'au 31 décembre 2024.

Les projets seront évalués au fur et à mesure de leur dépôt, dans le respect des dates des instances du CCCA-BTP.

Le mot d'Éric Routier, président du CCCA-BTP :



« Le CCCA-BTP, en sa qualité d'outil à gouvernance paritaire des branches du bâtiment et des travaux publics, s'adresse à l'ensemble des organismes de formation aux métiers du BTP. Dans le cadre de notre offre de services, il est de notre rôle de les accompagner pour leur permettre d'anticiper les évolutions de notre secteur et ainsi s'adapter au plus près aux besoins en compétences de nos entreprises du BTP. C'est pour répondre à ces enjeux que nous organisons l'appel à projets « Investissements innovants », doté d'un budget de 75 M€ sur trois ans, pour accompagner les organismes de formation aux métiers du BTP. Notre conseil d'administration s'est une nouvelle fois donné les moyens de ses ambitions et d'être au rendez-vous des défis que nous devons collectivement relever.

Ce nouvel appel à projets, qui vient compléter l'ambitieux programme que nous déployons depuis 2020, témoigne de notre capacité à agir pour expérimenter et accélérer des projets innovants et, in fine, pour assurer le développement et l'excellence de la formation professionnelle à nos métiers, au profit des jeunes et des entreprises de notre secteur du BTP. »



Le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics), est une association nationale, professionnelle et à gouvernance paritaire des branches du bâtiment et des travaux publics. Il est chargé de mettre en œuvre la politique de formation professionnelle initiale aux métiers de la construction par l'apprentissage définie par les partenaires sociaux du BTP. Le CCCA-BTP développe depuis près de 80 ans une solide expertise pédagogique de l'alternance. Outil des branches du bâtiment et des travaux publics, le CCCA-BTP est un accélérateur d'innovation dans la formation aux métiers du BTP et un interlocuteur privilégié des organismes de formation aux métiers du BTP. Grâce à son offre de services, le CCCA-BTP les accompagne pour leur permettre d'anticiper les évolutions, gagner en attractivité, assurer le développement de leur activité, optimiser leur performance et garantir une haute qualité pédagogique. Le CCCA-BTP, qui fait de l'innovation un marqueur fort de son action, soutient les expérimentations et les projets innovants avec des appels à projets, conçoit les ressources et outils pédagogiques adaptés à la montée en compétences des apprentis, aux nouvelles formes d'apprentissage (réalité virtuelle et augmentée, formation à distance, hybridation des compétences) et aux besoins des entreprises. Il a créé l'accélérateur pédagogique du BTP, laboratoire unique en France, qui vise à partager, tester, expérimenter et déployer les innovations pédagogiques au profit des organismes de formation par apprentissage aux métiers du BTP de demain. Il a également créé WinLab', incubateur et éclaireur de tendances, pour imaginer les formations aux métiers du BTP de demain.

>> ccca-btp.fr | f : [3cabtp](https://www.facebook.com/3cabtp) | [@3cabtp](https://www.instagram.com/3cabtp) | Y : [3cabtp](https://www.youtube.com/3cabtp) | in : [3cabtp](https://www.linkedin.com/company/3cabtp) | laconstruction.fr | winlab-cccabtp.com

Service de presse du CCCA-BTP : Patricia Desmerger - Campagne
06 07 47 34 77 • 01 42 02 45 44 • patricia.desmerger@orange.fr
[@patdesmerger](https://www.instagram.com/patdesmerger) • f : [campagne-presse](https://www.facebook.com/campagne-presse) • in : [fr.linkedin.com/in/patdesmerger](https://www.linkedin.com/in/patdesmerger)